



COMMUNE  
DE  
**Saint-Christophe-du-Ligneron**  
85670

## COMPTE RENDU DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire,  
**Lundi 11 Mars 2019 à 20 h 30.**

**Étaient présents** : Mmes et MM. Thierry RICARDEAU, Président de séance, Jean-Claude BIRON, Michel QUAIREAU, Carine MIGNÉ, Nadia RABREAU, Jacques RIGALLEAU, Olivier ABILLARD, Florent JOURDAN, Auguste GUILLET, Patrick CHANSON, Isabelle AVERTY, Mathilde BRIAND, Maryse COUGNAUD, Henri de la ROCHE SAINT ANDRÉ, Malik RABIA et Michelle REGEASE.

**Absents et excusés** : Mmes Émilie BOCQUIER (pouvoir à Carine MIGNÉ), Sylvia GUIHOT, Marie-Ange FOUQUET et M. Sébastien SEGRET.

**Absent** : M. Jean-Christophe RAGUET.

**Secrétaire de séance** : M. Florent JOURDAN.

Le compte-rendu de la réunion du 11 Février 2019 est approuvé.

---

### ↳ **Ajout à l'ordre du jour**

Le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, le rajout du point suivant** :

- Élections Européennes - Bureaux de vote

---

*Madame Sylvia GUIHOT arrive à 20 h 39.*

---

### ↳ **URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

#### ➤ **Aménagement « diverses rues Centre Bourg - Rue Ermitage » - Avenant 3 Marché BODIN**

Dans le cadre des travaux d'aménagement de « diverses rues en Centre Bourg - Rue de l'Ermitage », le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, de passer un avenant n° 3 au marché passé avec BODIN** de Challans, présenté par le Cabinet ARTÉLIA de St Hilaire de Riez, Maîtrise d'œuvre, concernant des **travaux supplémentaires de voirie, d'eaux usées, d'eaux pluviales et d'équipements (séparateur d'hydrocarbures)**, pour une plus-value d'un montant de **53 111,90 € HT**.

#### ➤ **ZAC Multisites secteur Centre 1<sup>ère</sup> phase - Avenant 1 Marché BODIN**

Dans le cadre des travaux d'aménagement des espaces communs de la ZAC Multisites secteur Centre 1<sup>ère</sup> phase, le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, de passer un avenant n° 1 au marché passé avec BODIN** de Challans, présenté par le Cabinet ARTÉLIA de St Hilaire de Riez, Maîtrise d'œuvre, concernant des **travaux modificatifs et supplémentaires (clôture, bordures, ...)**, pour une moins-value d'un montant de **12 227,70 € HT**.

➤ **ZAC Multisites secteur Centre 1<sup>ère</sup> phase - Validation de l'acquisition d'un local commercial (Agence postale, Bibliothèque et Policier municipal) à Vendée Habitat**

Vu la **délibération n° 9-1-2018 en date du 15 Janvier 2018**, acceptant d'acquérir le 4<sup>ème</sup> commerce, d'une superficie d'environ 111,20 m<sup>2</sup> SU, pour un prix de vente de 278 000,00 € TTC et regroupant 3 services municipaux, à savoir : la Bibliothèque municipale, l'Agence postale communale et le bureau du Policier municipal.

Après lecture du courrier de Vendée Habitat, le Conseil Municipal **valide le prix de vente définitif du 4<sup>ème</sup> commerce qui s'élève à 271 951,67 € TTC.**

Résultat du vote à main levée : 18 votants, 16 pour et 2 contre.

↳ **ÉCONOMIE ET FINANCES**

➤ **Approbation des Comptes de Gestion 2018 : Budgets Principal, Assainissement, Lotissement Bréchoteau et ZAC Multisites**

Le Conseil Municipal **approuve les Comptes de Gestion 2018**, établis par la Trésorière de Challans, Madame Brigitte DEVAUX, qui représentent les résultats de l'exercice 2018.

Résultat du vote à main levée : 18 votants, 16 pour et 2 abstentions.

➤ **Approbation des Comptes Administratifs 2018 : Budgets Principal, Assainissement, Lotissement Bréchoteau et ZAC Multisites**

Monsieur Michel QUAIREAU présente l'ensemble des comptes. Ceux-ci n'amènent pas de débats. Monsieur le Maire souligne la qualité de nos résultats. Avec une réduction de nos dépenses de fonctionnement, conformément à nos objectifs, nous dégageons ainsi une capacité d'autofinancement record avec un excédent de fonctionnement de 698 197,00 €. Il nous permet de limiter le recours à l'emprunt et d'accélérer notre désendettement.

Monsieur le Maire se retire de la salle et confie la tenue du conseil à Monsieur Auguste GUILLET, doyen de l'Assemblée, pour l'approbation des comptes.

Le Conseil Municipal **approuve les Comptes Administratifs 2018 tels que présentés ci-dessous :**

***Budget principal***

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes	Résultat
Exercice 2018	1 786 148,22 €	2 484 345,88 €	+ 698 197,66 €
Exercice reporté 2017	/	/	/
Excédent cumulé	/	/	+ 698 197,66 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes	Résultat
Exercice 2018	3 411 100,93 €	2 823 311,08 €	- 587 789,85 €
Excédent reporté 2017	/	452 256,08 €	+ 452 256,08 €
Restes à réaliser	1 279 886,41 €	812 327,86 €	- 467 558,55 €
<b>Déficit cumulé</b>	/	/	<b>- 603 092,32 €</b>
<b>Excédent global</b>	/	/	<b>+ 95 105,34 €</b>

***Budget Assainissement***

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes	Résultat
Exercice 2018	194 309,92 €	147 768,24 €	- 46 541,68 €
Excédent reporté 2017	/	10 000,00 €	+ 10 000,00 €
Déficit cumulé	/	/	- 36 541,68 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes	Résultat
Exercice 2018	853 853,08 €	245 386,34 €	- 608 466,74 €
Excédent reporté 2017	/	321 732,55 €	+ 321 732,55 €
Restes à réaliser	192 902,52 €	263 293,49 €	+ 70 390,97 €
<b>Déficit cumulé</b>	/	/	<b>- 216 343,22 €</b>
<b>Déficit global</b>	/	/	<b>- 252 884,90 €</b>

***Budget Lotissement Bréchoteau***

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes	Résultat
Exercice 2018	60 748,80 €	48 867,98 €	- 11 880,82 €
Excédent reporté 2017	/	223 961,23 €	+ 223 961,23 €
Excédent cumulé	/	/	+ 212 080,41 €

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Résultat</b>
Exercice 2018	0,00 €	58 240,00 €	+ 58 240,00 €
Excédent reporté 2017	/	197 760,00 €	+ 197 760,00 €
Restes à réaliser	/	/	/
<b>Déficit cumulé</b>	/	/	<b>+ 256 000,00 €</b>
<b>Excédent global</b>	/	/	<b>+ 468 080,41 €</b>

#### **Budget ZAC Multi-Sites**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Résultat</b>
Exercice 2018	7 009,63 €	26,91 €	- 6 982,72 €
Déficit reporté 2017	512 704,06 €	/	- 512 704,06 €
<b>Déficit cumulé</b>	/	/	<b>- 519 686,78 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Résultat</b>
Exercice 2018	131 541,52 €	59 757,45 €	- 71 784,07 €
Excédent reporté 2017	/	131 652,47 €	+ 131 652,47 €
Restes à réaliser	499 769,85 €	279 434,05 €	- 220 335,80 €
<b>Déficit cumulé</b>	/	/	<b>- 160 467,40 €</b>
<b>Excédent global</b>	/	/	<b>- 680 154,18 €</b>

Résultat du vote à main levée : 18 votants, 16 pour et 2 abstentions.

#### ➤ **Budget Assainissement**

Monsieur Michel QUAIREAU rappelle la raison pour laquelle nous anticipons le vote de ce budget. En effet, nous pensions inscrire sur le budget 2018 une ligne budgétaire d'un montant de 198 760,00 €, portant sur le réseau de transfert d'eaux usées de la lagune Beauséjour à la nouvelle station d'épuration.

En conséquence afin de pouvoir payer au plus vite un prestataire, il est proposé de présenter ce budget avant les autres budgets en avril.

Monsieur le Maire précise que le rétablissement de cette dépense s'imposait techniquement et aura pour conséquence de retarder l'équilibre de ce budget d'environ 3 ans sur un investissement portant sur une durée de 20 ans. Ce contretemps n'aura pas d'incidence sur la redevance du contribuable.

#### • **Affectation du résultat**

Le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, l'affectation du résultat 2018 sur le budget 2019**, comme suit :

Somme à affecter : 0,00 €  
Déficit de Fonctionnement : 36 541,68 €  
Déficit d'Investissement : 286 734,19 €

#### • **Budget 2019**

Le Conseil Municipal **vote, à l'unanimité, le Budget Assainissement 2019**, comme suit :

<u>Section de Fonctionnement</u>	<u>Section d'Investissement</u>
- Dépenses : 165 858,00 €	- Dépenses : 934 897,00 €
- Recettes : 165 858,00 €	- Recettes : 934 897,00 €

### ↳ **PERSONNEL COMMUNAL**

#### ➤ **Accueil périscolaire et Centre de loisirs Les Loustics - Modification du Contrat d'Engagement Éducatif**

Vu la **délibération n° 27-04-2016 en date du 4 Avril 2016**, décidant d'instaurer des contrats d'engagement éducatif pour le Centre de Loisirs « Les Loustics » et fixant des forfaits nets journaliers.

Suite à la demande du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité de modifier ladite délibération pour y apposer des forfaits bruts journaliers**, comme suit :

- Animateur diplômé Mini-camps : forfait brut journalier de 75 €,
- Animateur diplômé Centre de Loisirs : forfait brut journalier de 65 €,
- Animateur non diplômé : forfait brut journalier de 55 €.

## ↳ DIVERS

### ➤ Réunion Grand Débat National

Monsieur le Maire prend la parole et nous fait part de l'organisation de cette réunion qui a eu lieu le Lundi 4 Mars 2019 à 20 heures à la salle Jacqueline Auriol. 22 personnes étaient présentes, dont 8 élus ainsi que Monsieur le Député Philippe LATOMBE. Après que Monsieur le Maire ait présenté le contexte et les actions menées sur la commune, il sollicite un animateur et un rapporteur. En l'absence de candidats, Monsieur le Maire et Monsieur Antoine CHAPPOT DE LA CHANONIE acceptent respectivement de tenir ses 2 rôles.

Exceptée en tout début une intervention à caractère jugé raciste, rejetée et maîtrisée, le débat a été d'une bonne tenue, respectueux, chacun des 4 thèmes suggérés par le Gouvernement ayant été abordé puis un moment consacré à d'autres sujets divers.

Après avoir présenté une synthèse du rapport, Monsieur le Maire indique qu'il sera porté à la connaissance des élus et des citoyens.

Le compte rendu est mis sur le site <https://granddebat.fr> afin que la contribution des Ligneronnais soit prise en compte.

Monsieur le Député a pris de nombreuses notes, marqué un intérêt aux diverses interventions et à donner des précisions sur la suite.

### ➤ Visite du Sénat

Mesdames Maryse COUGNAUD et Carine MIGNÉ nous font part du bon déroulement de cette journée : visite du Sénat le matin et des monuments de Paris l'après-midi.

Nous avons été très bien reçus par la Sénatrice Annick BILLON, organisatrice de cette réception, ainsi que par le Sénateur Didier MANDELLI et l'attaché parlementaire Pierre BUTON du Sénateur Bruno RETAILLEAU. La découverte de l'hémicycle et de la bibliothèque a été des temps forts, ainsi que bien évidemment les échanges sur le rôle du sénateur.

Les enfants du Conseil Municipal des Jeunes ont d'autant plus aimé cette journée que pour la quasi-majorité, ils n'avaient jamais pris le train et ne connaissaient pas Paris.

Même si cette initiative est pratiquée par la majorité des communes au cours de leur mandat, visite du Sénat ou de l'Assemblée Nationale, Monsieur le Maire souligne qu'il est beaucoup plus rare que les CMJ soient conviés. Nous sommes là pleinement dans notre rôle, notre responsabilité d'accompagnement civique et d'émancipation de la jeunesse.

### ➤ Inaugurations

Monsieur le Maire nous fait part des différentes inaugurations prévues prochainement :

- Première pierre du bâtiment Vendée Habitat et fin de l'aménagement des rues centrales avec la rue de l'Ermitage : Vendredi 26 Avril 2019 à 17 heures 15,
- Sentier pédestre « Annette la Reinette » et aménagement du quartier de l'« Ouche de la Brosse » : Samedi 27 Avril 2019 à 10 heures 15,
- Station d'Épuration des eaux usées (STEP) : Samedi 4 Mai 2019 à 10 heures 30,
- Vendée Logement Résidence Guéron-Rigalleau : Septembre 2019,
- Pôle scolaire et périscolaire : en attente.

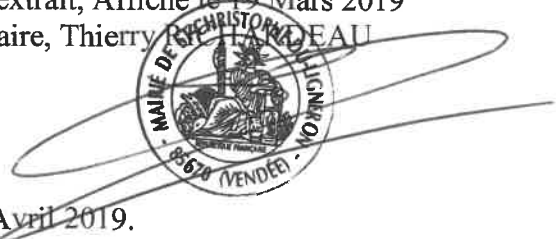
### ➤ Élections Européennes - Bureaux de vote

Les Élections Européennes sont prévues le 26 Mai 2019.

Monsieur le Maire recueille les noms des élus qui seront présents à ces bureaux de vote.

Séance levée à 21 h 58.

Pour extrait, Affiché le 19 Mars 2019  
Le Maire, Thierry RICHISTORAL DEAU



Prochaine réunion du Conseil Municipal le Lundi 8 Avril 2019.